

Budget 2027 : un choc de plus de 11 milliards d'euros sur le travail qui menace directement l'emploi, les salaires et le climat social

Publié le 20 octobre 2026

Alors que l'économie française est à l'arrêt, que le chômage s'aggrave et que les défaillances d'entreprises fragilisent le tissu productif, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2027 impose plus de 11 milliards d'euros de surcoût du travail aux entreprises. Le Medef alerte sur le risque d'aggraver les difficultés économiques et d'importer des tensions sociales au sein des entreprises qui en sont, à ce jour, largement épargnées.

Les mesures prévues représentent l'équivalent de 1,6 % de la masse salariale du secteur privé (jusqu'à 4 % dans certains secteurs), soit, en moyenne, 550 euros par salarié et par an.

Environ 200 000 emplois pourraient être détruits à moyen terme. Sur les plus de 11 milliards d'euros de surcoût, 9,3 milliards proviennent des mesures portant sur les allègements généraux de cotisations, touchant particulièrement les emplois proches du Smic, les plus sensibles au coût du travail.

Ces mesures risquent d'importer des tensions sociales dans les entreprises qui demeuraient jusqu'à présent l'un des derniers collectifs apaisés de la société française. Au moment des négociations annuelles obligatoires, les salariés attendent des réponses sur leur rémunération. Or, cette hausse du coût du travail absorberait une part significative des moyens disponibles pour les augmentations salariales.

Le Medef appelle le Gouvernement et le Parlement à revenir sur ces mesures, en priorité celles qui réduisent les allègements généraux de cotisations. Le redressement des comptes publics exige des économies durables et des réformes structurelles sur lesquelles le Medef formule des propositions. Il ne peut reposer sur un renchérissement du travail qui aggraverait le chômage, compromettrait la reprise et fragiliserait le dialogue social.